



71^e Exposition Nationale d'Aviculture.

18, 19 & 20 février 2022 - Gymnase de BEAUCROISSANT.

Challenge de l'Union des Sociétés Avicoles Rhône-Alpes

Championnat régional des lapins Argentés

Championnat régional des lapins Rex

Championnat régional Cobayes A.N.E.C.

Championnat régional des pigeons Strassers et Strassers de Moravie

Championnat régional du Lahore

DECLARATION D'INSCRIPTION

Clôture irrévocable des inscriptions, le 10 janvier 2022.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

E-mail :@.....

Nom de votre Société Avicole :

Je n'autorise pas la diffusion sur le catalogue, de mes coordonnées complètes,
j'autorise uniquement la diffusion de mes coordonnées numériques (téléphone + mail).

Lapins - Cobayes Unité x 3,00 € = €

Pigeons - Tourterelles Unité x 3,00 € = €

Catalogue repiqué & Palmarès obligatoire = 6,00 €

Total des droits d'inscription =€

Participation éventuelle aux récompenses :

Chope décorée x 20,00 € =€

Mug décoré x 10,00 € =€

MONTANT GLOBAL (Droits d'Inscription + Récompenses) =€

Transport assuré par : Exposant Groupage

Responsable du Groupage : Nom : Téléphone :

Déclaration à renvoyer à : M. Hugo LIONS – 16 Hameau du Tréry – 38470 VINAY

Accompagnée d'un **chèque du montant Global : Droits d'Inscription + Participation aux Récompenses**, libellé à l'ordre de "Union Avicole de l'Isère", et de vos **Certificats de Vaccination ainsi que vos déclarations sur l'honneur concernant votre éventuelle participation à des expositions internationales, dans les 30 jours précédents.**

N.B. : En cas d'annulation de l'Exposition, les chèques seront détruits.

Pass'sanitaire et port du masque, obligatoires dans l'enceinte de l'exposition.

